Inf'OSNY

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

170 - NOVEMBRE 2026



GRAND ANGLE

POLICE MUNICIPALE : LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

PAGES 16-19

C' DANS L'AIR

MERCI NAËL

PAGE 9

C' À OSNY

VILLAGE DE NOËL: 2 WEEK-ENDS DE FÉÉRIE

PAGE 24

APPAREILS AUDITIFS

BLACK FRIDAY

ÉMETTEUR TV OFFERT D'UNE VALEUR DE 299€

+

REMISE APPAREILS DE 400€

+

CHARGEUR OFFERT D'UNE VALEUR DE 249€



CUMULEZ 948€ DE REMISES*
LES 25, 26 ET 27 NOVEMBRE 2026

RÉSERVEZ VOTRE RDV DÈS MAINTENANT !

VIVASON OSNY
16 RUE DU PETIT ALBI, 95520 OSNY
DANS LE CENTRE DE SANTÉ DU PETIT ALBI

01 80 92 71 30

VIVASON.FR

VIVASON
L'AUDITION POUR TOUS

Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de la réglementation, le marquage CE. Lire attentivement les instructions figurant dans la notice. Nous vous renvoyons aux conseils de notre audioprothésiste. 794 785 741 VivaSon novembre 2026. Photo non contractuelle. *Pour l'achat d'une stéréophonie Resound Sensia 9.

SOMMAIRE

ÇA S'ÉBRUITE ! 6

Osny se souvient



C' DANS L'AIR



Retour sur la course longue 8

L'heure du grand repas 8

L'histoire d'un sens civique rare 9

La bricothèque, un lieu unique 10

Emploi : la Ville vous accompagne 11

L'hiver vient... 12



ACTEURS ÉCO 14

Élodie Moreaux et Sophie Legrand

GRAND ANGLE 16

OSNY, LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN !



VOS RENDEZ-VOUS 20

NOS TALENTS 23



EWEN CAIGNARD, apprenti graphiste

C' À OSNY

Le Village de Noël 24

Un second roman pour Mary Adenne 25



Faites le plein de spectacles ! 26

PENDANT CE TEMPS-LÀ... 27

RETOUR EN IMAGES 28

TRIBUNES POLITIQUES 30

*Inf*OSNY
Le magazine de votre ville
170 NOVEMBRE 2026

Édité par la Direction de la Communication

Directeur de la publication : Laurent Achite-Henni • Comité de rédaction : Julien Bigorne, Maud Jugdé et Élodie Thabourey • Crédits photos : photothèque municipale, AdobeStock sauf mentions contraires • Création : www.agence-bathyscaphe.fr • Réalisation : agence-waow.com. Publicité : CMP - 06 70 21 07 12 / david@groupecmp.com

Ce document est imprimé à 9 000 exemplaires dans une entreprise certifiée Imprim'Vert. Distribution à partir du 20 novembre 2026.

Contact : direction de la communication, 01 34 25 42 20 ou communication@ville-osny.fr

Ticket E.Leclerc
le ticket qui vaut de L'ARGENT
avec la Carte

CHAQUE JOUR DES AVANTAGES FIDÉLITÉ, C'EST + DE POUVOIR D'ACHAT TOUTE L'ANNÉE

Grâce à votre carte de fidélité, vous cumulez des Tickets E.Leclerc* dans votre cagnotte dès que vous achetez un produit signalé par ce logo. Et ces Tickets E.Leclerc*, c'est une cagnotte à dépenser lors de vos prochains achats !

DES AVANTAGES FIDÉLITÉ, OUI MAIS SUR QUOI ?

Ticket E.Leclerc 10% avec la Carte — PROGRAMME AVANTAGES BÉBÉ

SUR NOS MARQUES(4) BÉBÉ(4)

BIO village Bébé — Mots d'enfants

Ticket E.Leclerc 34% avec la Carte — CHAQUE SEMAINE

SUR UN RAYON OU UNE MARQUE DU QUOTIDIEN(3)

Ticket E.Leclerc 10% avec la Carte — TOUS LES MARDIS

SUR LA MARQUE REPÈRE, BIO VILLAGE ET SÉLECTION D'EXPERTS

MARQUE REPÈRE — BIO village — SÉLECTION D'EXPERTS

(3) Offres valables chaque mercredi sur un rayon ou une marque différent chaque semaine, voir modalités sur www.e.leclerc (4) Offres à activer sur l'application Mon E.Leclerc ou sur le site www.e.leclerc dans la rubrique "Avantages", limitées à une utilisation par semaine sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable uniquement dans les centres E.Leclerc en France, Corse comprise, hors DROM-COM. Offres valables en Drive E.Leclerc. (4) Bon valable sur les produits de nos marques Mots d'enfants et Bio Village Bébé de Marque Repère des rayons suivants : alimentation et lait infantiles, coloris et couches, hygiène et soins, petite et grosse puériculture et textile, dans la limite de 30€ maximum cagnottés en Tickets E.Leclerc par semaine. Hors produits Eco+. Valable également en Drive E.Leclerc.



E.Leclerc OSNY

1 CHEM. DES HAYETTES - 95520 OSNY - 01 30 30 12 26

Lundi au vendredi 8h30-21h00 / Samedi 8h30-20h30 Dimanche 8h30-12h45

ÉDITO



Place à la jeunesse pour la Commémoration du 11 novembre.

Chères Osnyssoises,
chers Osnyssois,

Les violences survenues début octobre aux abords du lycée Paul-Émile Victor ont suscité une vive émotion. Dégradations, incendies, atteintes à la sécurité : ces actes sont inacceptables et rien ne saurait les justifier.

Ils ne doivent cependant pas ternir l'image de notre lycée, où les élèves bénéficient de l'engagement d'une équipe éducative bienveillante et investie. Des travaux de rénovation thermique sont par ailleurs prévus par la Région Ile-de-France dès l'été 2027.

Ces événements nous invitent aussi à nous interroger sur notre système éducatif. Les réformes successives ont promis aux lycéens davantage de liberté dans le choix de leurs spécialités. Résultat : des emplois du temps devenus un casse-tête, des profils moins lisibles pour l'enseignement supérieur et une orientation après le bac toujours plus compliquée. Une liberté affichée dont les élèves subissent aujourd'hui les contradictions.

L'éducation n'est pas le seul domaine dans lequel les décisions nationales ont des conséquences très concrètes sur notre quotidien. Les finances des collectivités sont, elles aussi, mises à rude épreuve. Alors que les communes doivent répondre à des besoins croissants, les contraintes budgétaires s'accumulent et les soutiens financiers se réduisent. Dans la tribune de la majorité publiée dans ce numéro, nous revenons sur ces décisions et leurs conséquences pour Osny. Je vous invite à en prendre connaissance, car elles concernent directement l'avenir de nos services publics et de nos investissements.

« PRÉSERVER CE QUI FAIT L'ESPRIT D'OSNY : LA PROXIMITÉ, LA CONVIVIALITÉ ET LE LIEN ENTRE LES HABITANTS. »

Ces difficultés ne doivent toutefois pas nous empêcher de faire vivre notre ville et de préserver les moments qui nous rassemblent.

À l'approche des fêtes, notre Village de Noël prendra cette année une nouvelle dimension. Il vous accueillera durant **deux week-ends, du 4 au 6 et du 11 au 13 décembre,** dans le parc du château de Grouchy. Plus de trente exposants, des spectacles, des animations et une piste de luge vous attendent pour partager la magie de Noël en famille ou entre amis.

Et parce que ces moments de rencontre sont précieux, j'ai souhaité renouer avec **la cérémonie des vœux** à la population. Je vous donne **rendez-vous le samedi 23 janvier 2027** pour partager un moment convivial et évoquer ensemble l'avenir de notre commune.

Au cours de l'année à venir, nous poursuivrons notre action avec les moyens dont nous disposerons, en veillant à préserver ce qui fait l'esprit d'Osny : une ville à taille humaine, où la proximité, la convivialité et le lien entre les habitants gardent toute leur place.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de Noël et une heureuse année 2027.

Votre maire
Laurent Achite-Henni

CONSEIL MUNICIPAL
Hôtel de ville
Mercredi 9 décembre à 20h



JEUNESSE

LA JEUNESSE FAIT VIVRE LE DEVOIR DE MÉMOIRE !

Des voix d'enfants pour faire résonner l'histoire et transmettre le souvenir ! Cette année, la commémoration du 11 novembre a placé la jeunesse au cœur de l'hommage. La cérémonie, présidée par Marie Munchow et accompagnée de Matilde Faustino, les deux plus jeunes élues du Conseil municipal, a rassemblé les élèves de cinq écoles osnyssoises, qui ont interprété La Marseillaise avec émotion. Les jeunes du Conseil municipal des jeunes (CMJ) et les jeunes sapeurs-pompiers étaient également présents pour prendre part à ce temps fort de mémoire. Une belle mobilisation des nouvelles générations pour faire vivre l'histoire et transmettre, à leur tour, les valeurs de paix et de liberté.

ANNIVERSAIRE

DIX ANS DE PHIL'OSNY

Le 26 septembre à la Médiathèque (MéMO), l'atelier Phil'Osny animé par Pascal De Oliveira, a fêté ses 10 ans. Une trentaine de participants se sont réunis autour de la question qui avait lancé le premier atelier : *"Faut-il être philosophe pour philosopher ?"*. Depuis 2016, ce rendez-vous mensuel permet aux Osnyssois de découvrir une philosophie accessible à tous, guidée par l'envie de comprendre le monde et de partager des idées dans un esprit d'écoute, de respect et de convivialité. Prochains rendez-vous samedis 28 novembre et 19 décembre à 10h.

MéMO - 2, place des Impressionnistes
01 30 30 86 73 - mediatheque@ville-osny.fr



À NOTER

LA CUISINE, UN PLAISIR À PARTAGER ENTRE GÉNÉRATIONS

Dans le cadre du Projet éducatif de territoire (PEDT), la Ville propose des ateliers culinaires intergénérationnels qui favorisent le partage, la découverte et la convivialité.
À l'occasion du Village de Noël, petits et grands sont invités à mettre la main à la pâte lors d'un atelier autour de la « Tartine buissonnière », animé par Yann et Maryline.
Un moment gourmand pour découvrir de nouvelles saveurs, échanger autour de l'alimentation et transmettre le plaisir de cuisiner ensemble.
Ces ateliers réunissent au moins deux générations et encouragent l'inclusion, tout en sensibilisant les participants à l'équilibre alimentaire, à l'hygiène et à la découverte des produits.

Atelier gratuit, sur inscription sur osny.fr
Rens. : service scolaire 01 34 25 42 15.

LE SAVIEZ VOUS ?



RECENSEMENT À 16 ANS : UNE OBLIGATION

En tant que jeune Français, vous devez obligatoirement vous faire recenser **dans les 3 mois qui suivent le jour de vos 16 ans,** en vous présentant en Mairie muni de votre pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile.
Cette démarche vous permet d'obtenir une attestation de recensement, **un document indispensable pour vous inscrire à un examen,** à un concours administratif ou pour passer le permis de conduire avant vos 18 ans. Le recensement permet également de déclencher votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à vos 18 ans sur les listes électorales pour pouvoir voter.



ESPACES VERTS

HAIES ET VÉGÉTAUX : À CHACUN DE VEILLER À SON ENTRETIEN !

Les haies, arbres et arbustes qui débordent sur les trottoirs ou la chaussée peuvent gêner la circulation des piétons, réduire la visibilité des automobilistes et masquer la signalisation routière.
Les propriétaires ont l'obligation d'entretenir leurs végétaux afin qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public et ne compromettent pas la sécurité des usagers. Chacun doit donc veiller à la bonne tenue de ses plantations et procéder aux tailles nécessaires tout au long de l'année.
Novembre et décembre sont des périodes favorables à l'entretien des haies. La végétation est au repos et la période de nidification des oiseaux est généralement terminée. Il convient néanmoins de privilégier une taille raisonnée, car les haies abritent également de nombreux animaux pendant l'hiver.



QUOTIENT FAMILIAL

PENSEZ À L'ACTUALISER EN JANVIER

Le quotient familial permet de bénéficier de tarifs spécifiques pour les activités périscolaires, les animations jeunesse et l'enseignement artistique. Il est à recalculer chaque année. Vous pouvez effectuer cette démarche vous-même sur l'Espace Citoyens (www.espace-citoyens.net/osny/espace-citoyens) ou fournir l'attestation du quotient sur regie@ville-osny.fr. Vérifiez l'exactitude de vos informations. Pensez à anticiper vos demandes, toute modification nécessite un nouveau calcul par la CAF et entraîne un délai de traitement.

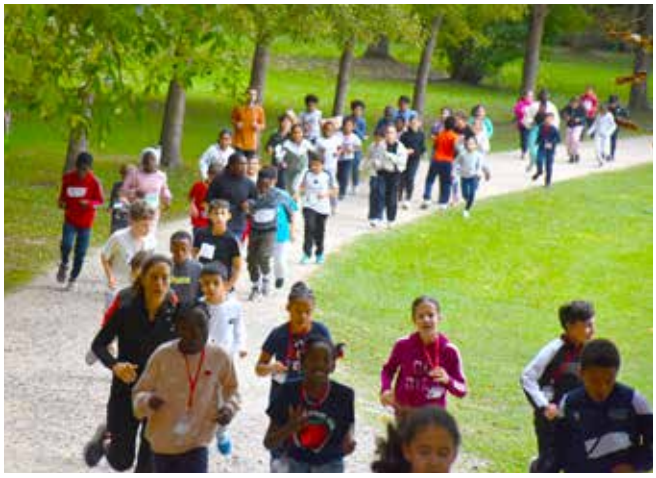
Service des régies au 01 34 25 27 90 ou 01 34 25 42 18 ou regie@ville-osny.fr

SPORT

CONTRATS REMPLIS À LA COURSE LONGUE

867 élèves de PS au CM2 ont participé à la Course longue dans le parc du Château de Grouchy. Leur objectif était de respecter une durée de course continue choisie par leurs soins entre 2 et 20 minutes.

Vendredi 9 octobre, dans le parc du château de Grouchy, les cris d'encouragement des enfants recouvraient les trompetades des cygnes tuberculés et les cancanements des canards Colvert. Près du kiosque, des files de coureurs avaient droit à chaque passage à une haie d'honneur et à des tapes de main. De 9h à 16h, 867 élèves de petite section au CM2, issus de 37 classes de la ville, ont participé à la 22ème Course longue d'Osny. Cette manifestation, organisée par l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), clôturait un cycle d'apprentissage pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. Ici, il n'était pas question de recherche de vitesse ou de distance mais de respect d'un contrat. Selon leur âge, les élèves devaient choisir leur durée de course entre 2 et 20 minutes et la respecter. Les paris ont été tenus.



SCOLAIRE

L'HEURE DU GRAND REPAS

Le temps d'une journée, tous les élèves ont partagé un même repas, inspiré des recettes de deux Chefs en vue. Une belle sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée.



Jeudi 8 octobre, les élèves des 11 écoles de la ville ont découvert une salle de réfectoire différente de l'accoutumée. Sets de table à leur place, dressage de la vaisselle rappelant les codes de la restauration traditionnelle, disposition de chaises originale et accueil digne d'une fête ont accompagné la première participation d'Osny au "Grand Repas". Cette manifestation d'envergure nationale invitait les habitants d'un même territoire à partager un menu commun élaboré avec des produits locaux et de saison. Quadrature Restauration, prestataire des cantines de la ville, s'est inspiré des recettes des Chefs Mickael Meziane et Brian Lemaire pour proposer velouté de butternut aux pois chiches, colombo de veau, quinoa bio et Reine-Claude. Les enfants ont ainsi pu découvrir de nouvelles saveurs et être sensibilisés à une alimentation saine, équilibrée et bénéfique pour le bien-être.



PROPRETÉ

L'HISTOIRE D'UN SENS CIVIQUE RARE

"Généreux", "noble", "celui dont le travail est fructueux". Naël porte le bon prénom. À 5 ans, cet Osnyssois ramasse les déchets de sa propre initiative. Exemplaire !

«Bateau sur l'eau, la rivière la rivière…», chantonne gaiement Naël Ben Aoun Droniou. Sous un soleil estival qui caresse la chaussée Jules César, ce jeune Osnyssois de 5 ans et demi ramasse mégots, papiers, conserves, bouteilles en plastiques et autres déchets à l'aide de sa pince et d'un grand sac. Cet élève actif, qui pratique le judo, l'escalade et l'éveil musical, n'a pas attendu "Nettoyons la nature" – l'opération menée par la Ville le 26 septembre et par son école (Lameth) le 2 octobre – pour agir. *«Au cours de promenades d'un kilomètre, il arrive que son ramassage de déchets remplisse un sac de 60 litres»*, témoigne ses parents qui l'accompagnent dans ses sorties.

Jusqu'à 60 litres par ramassage

«Si les bords de la Viosne sont plutôt propres, la piste piétonne de la ZAC de Puiseux-Pontoise est parsemée de tas d'ordures à défaut de poubelles. Naël y vient régulièrement». L'enfant explique son sens civique et écologique, rare à son âge, avec simplicité : *«C'est pour que ça ne pollue pas la terre. Ces déchets peuvent tuer les insectes et les animaux»*. Naël a été sensibilisé à la nature par des expositions à Paris, par la visite de Micropolis (un parc à thèmes sur les insectes) et par Ma boîte à histoires vertes de Lunii. La pince à ramassage avait aussi éveillé sa curiosité qui, ici, est loin d'être devenu un vilain défaut.



NETTOYONS LA NATURE

Le 26 septembre de 10h à 12h, l'opération "Nettoyons la nature", organisée par la Ville en partenariat avec Leclerc et l'association paroissiale Saint-Pierre-aux-liens, a permis de ramasser les déchets dans le parc de Grouchy, aux Noirs Marais et dans le centre-ville. Un grand merci à tous les bénévoles !

VIE DE QUARTIER

LA BRICOTHÈQUE, UN LIEU UNIQUE

Avec ses prêts gratuits de matériel de bricolage, ses ateliers pratiques pour la vie quotidienne et ses participations à des actions solidaires, la Bricothèque a de la ressource.



Avec ses prêts gratuits de matériel, ses ateliers pratiques et ses actions solidaires, la Bricothèque a de la ressource !
Samedi 28 novembre à 12h30, le jardin partagé de la résidence de la Viosne fêtera ses dix ans : exposition photos, panier anniversaire, quiz et plantation de palmiers. Récompensé en 2017 au concours national Le Geste d'or, ce projet favorise le lien social, l'écologie urbaine et la production locale. Il a donné naissance à la Bricothèque, financée par Emmaüs Habitat et 1 001 Vies Habitat et gérée par Couleurs d'avenir. Les habitants de 724 logements peuvent y emprunter gratuitement du matériel de bricolage. Ouverte à tous les Osnyssois, elle propose aussi des ateliers : économies d'énergie, couture, économies d'eau, bricolage, cuisine et peinture, avec plusieurs associations partenaires. La Bricothèque participe également à des actions solidaires, notamment pour Noël.

Noël solidaire

Offrez une seconde vie aux jouets de vos enfants ! **Jusqu'au 7 décembre, déposez vos jouets en bon état à la Bricothèque** (4, rue du Pacifique). Organisée par plusieurs partenaires associatifs et la Ville d'Osny, la collecte permettra de r**edistribuer les jouets aux familles le 16 décembre**, de 14h à 17h, au Forum des Arts. En échange de chaque don, un ticket permettra à votre enfant de choisir un autre jouet !

Rens. : 07 66 75 17 90
Dépôts : en semaine de 10h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 15h à 18h.

VIE DE QUARTIER

SACRÉ PIED DE NEZ

Avec le duo Les Rubafons, 30 élèves de 6 à 10 ans participent, en dehors du temps scolaire, à un atelier de clown et théâtre qui favorise leur épanouissement et leurs apprentissages.

D'ordinaire, Juliette Grammatico et Antonio Avila Donoso, deux comédiens osnyssois de la compagnie Les Rubafons, connus pour leur spectacle « Au pied du podium » (primé au Festival du nez rouge), portent leur nez de clown. Mais chaque jeudi, au Déclic, face à des élèves de 6 à 10 ans en difficulté d'apprentissage, ils se présentent sans fards ni filtre. Dans le cadre d'un projet d'accompagnement à la scolarité financé par la CAF et la Préfecture du Val-d'Oise, ils animent un atelier de clown et de théâtre gestuel. *« Cet atelier vise avant tout à favoriser leur épanouissement personnel dans un cadre bienveillant, ludique et créatif »,* explique Juliette. *« Il permet à chaque enfant de développer sa confiance en soi, sa concentration, d'accepter l'erreur, de découvrir le plaisir du travail collectif, de stimuler sa créativité et d'exprimer ses émotions »*, résume Antonio.

Le Déclic (5, allée des Marais).
01 34 41 21 00
ou declic@ville-osny.fr





EMPLOI

UNE JOURNÉE DE PRÉPARATION DÉCISIVE

Quarante-huit heures avant le Forum de Cergy-Pontoise, la Ville a préparé 18 candidats à l'emploi à ce rendez-vous très attendu. L'aide proposée s'est avéré capitale.

«Heureusement que vous étiez là !», confie une Osnyssoise de 30 ans, qui a déposé sa candidature le 1er octobre au Forum de l'Emploi de l'Agglomération de Cergy-Pontoise. Cet événement, attendu, a dû être raccourci de moitié en raison de violences urbaines survenues à proximité du gymnase des Maradas. Sans l'aide de la Ville d'Osny, qui avait organisé deux jours plus tôt une journée de préparation intensive à ce Forum, 18 participants n'auraient pas eu le temps de se présenter aux entreprises ni de postuler.

Cibler les entreprises

«Cette journée que nous organisions pour la première fois sous ce format permettait aux personnes en recherche d'emploi (CDI, CDD, missions d'intérim, alternance…) d'avoir accès à la liste des 50 entreprises recruteuses du Forum, d'identifier leur position dans le grand gymnase et de déterminer celles les plus conformes à leur profil. Un gain de temps ô combien précieux», explique **Isabel Ribeiro Païs**, Adjointe au Maire en charge notamment de l'Emploi et de l'insertion locale. Dans la foulée, les deux agents du dispositif Osny Solidarité Emploi (OSE), un agent du service Ressources Humaines et deux bénévoles de la Mission locale d'AVEC offraient une aide bienvenue. Les demandeurs d'emploi pouvaient peaufiner les termes de leur CV et l'accroche de leur lettre de motivation puis simuler un entretien d'embauche qui les a aidés à trouver la bonne posture et à moins angoisser face à de potentiels recruteurs.

Osez OSE !

Depuis 2020, le dispositif municipal Osny Solidarité Emploi (OSE) accompagne les demandeurs d'emploi, de formation et de stage âgés de plus de 25 ans. Il les recense et les oriente vers les entreprises ou les organismes les plus adéquats à leur projet. Complémentaire de la mission locale de l'association AVEC qui accueille les jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou jusqu'à 29 ans pour les personnes en situation de handicap) **les vendredis matins, OSE aide en particulier aux CV et aux lettres de motivation et met en situation d'embauche.** Pour bénéficier de son coaching avisé et gratuit à l'Orangerie (14, rue William Thornley), prenez rendez-vous au 01 34 25 42 27, au 01 71 66 44 48 ou sur ose@ville-osny.fr

Service Emploi : ose@ville-osny.fr
ou 01 34 25 42 27
Bâtiment de l'Orangerie - Parc de Grouchy

SÉCURITÉ

EN CAS DE NEIGE OU DE VERGLAS, LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Conformément à l'arrêté municipal en vigueur, les riverains sont tenus de déneiger et de traiter le verglas sur les trottoirs au droit de leur habitation, jusqu'à la bordure de la chaussée.



Pour faciliter la sécurisation de certains secteurs pentus ou difficiles d'accès aux engins de déneigement, **la Ville met à disposition six bacs à sel**, utilisables ponctuellement en cas de besoin.

Un usage réservé à l'espace public

Le sel mis à disposition est exclusivement destiné au traitement des trottoirs et des espaces de circulation publics à proximité des bacs. Il ne doit en aucun cas être prélevé pour un usage privé (allées, cours, entrées de garage...). Après avoir déblayé et raclé la neige, veillez à répandre le sel avec modération et uniquement lorsque les conditions le nécessitent. Un salage excessif est néfaste pour la nature : il fragilise la végétation, dégrade les sols et peut polluer les eaux. Il peut également endommager les revêtements et les réseaux d'assainissement.

Pensez enfin à bien refermer les bacs après utilisation et à les laisser propres.

Où trouver les six bacs à sel ?

- Médiathèque MéMO : 2 bacs
- Rue Roger-Alno, à l'angle du chemin de la Haute-Borne
- Rue Paul-Doumer, à l'angle de la sente de la Fontaine
- Rue Robinet, à l'angle de l'impasse de la Martine
- Rue de Montgeroult, à l'angle de la rue du Petit-Robinson

Un dispositif d'appoint qui repose sur le civisme et la responsabilité de chacun.

URBANISME

AVANT VOS TRAVAUX, RENSEIGNEZ-VOUS !

Vérifier si votre propriété est concernée par des Servitudes d'Utilité Publique (SUP) peut vous éviter bien des désagréments.

Si vous envisagez de construire une extension, d'aménager votre maison ou de réaliser des travaux sur votre propriété, vérifier les règles légales sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ne suffit pas. Selon sa localisation, votre terrain peut également être soumis à des Servitudes d'Utilité Publique (SUP). Ces règles particulières, établies pour protéger un intérêt général, peuvent limiter ou encadrer certains travaux, indépendamment des possibilités de construction prévues par le PLU.

Des règles qui s'imposent au PLU

Protection du patrimoine, prévention des risques naturels ou technologiques, sécurité des réseaux... Les SUP peuvent concerner des situations très diverses : proximité d'un monument historique, passage d'une canalisation de gaz, présence d'une ligne électrique ou protection d'un captage d'eau, par exemple. Selon la servitude applicable, votre projet peut être soumis à des prescriptions particulières, nécessiter l'avis d'un organisme compétent ou faire l'objet de restrictions. Un projet conforme au PLU peut ainsi être refusé s'il ne respecte pas une SUP.

Avant d'engager vos travaux, pensez donc à consulter le plan des Servitudes d'Utilité Publique disponible sur osny.fr, rubrique « Urbanisme - PLU », et à vous renseigner auprès du service Urbanisme. Vous pourrez ainsi anticiper les éventuelles contraintes et adapter votre projet avant de déposer votre demande d'autorisation.

Service Urbanisme
urba@ville-osny.fr



SPORT

DU VRAI BABY-FOOT

Et si le plaisir du ballon rond se découvrait dès 4 ans ? Depuis trois ans, Osny FC accueille les tout-petits pour des séances de baby-foot ludiques, encadrées par Amine, Ahmed et Wicem.

D'ordinaire, les clubs de football sous l'égide la Fédération Française (FFF) ouvrent leurs portes aux enfants à partir de 5 ans. Mais depuis trois ans, Osny FC propose chaque samedi au stade Christian Léon des séances de "baby-foot" destinées aux petits âgés de 4 ans. «À cet âge-là, il ne s'agit pas de faire des matchs avec des *règles complexes ou un placement tactique. Les séances ressemblent davantage à des jeux de motricité (courir, sauter, dribbler, suivre un ballon) et sont parsemées de pauses pour respecter la capacité de concentration des tout-petits. Les jeux y sont libres avec des ballons plus légers et des mini-buts»*, rappelle Adolfo Ferreira, à la tête de l'école de football locale qui réunit 350 enfants de 4 à 13 ans.

Adhésion annuelle : 200€.
Osny FC sur 519844@lpiff.fr

JEUNESSE

PERMIS DE RÉUSSIR

La Ville et le Conseil Départemental du Val-d'Oise proposent aux jeunes Osnyssois des aides financières pour leur Permis de conduire en échange d'heures de bénévolat.

«L'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles», résume **le Maire Laurent Achite-Henni**, qui a renouvelé les "Bourses au permis de conduire" de la Ville destinés à des jeunes de 16 à 25 ans résidant à Osny depuis au moins deux ans. 800€ sont alloués en contrepartie de **60 heures de bénévolat** dans plusieurs services de la Ville et la promesse d'obtenir le Code dans un délai de 6 mois. Les postulants doivent justifier de faibles ressources personnelles et familiales, avoir un projet personnel visant à l'insertion et montrer leur motivation. Les mêmes candidats peuvent participer au "Permis citoyen", un dispositif du Conseil Départemental du Val-d'Oise qui s'adresse aux 18-25 ans résidant depuis plus d'un an dans le département. 500€ sont attribués en échange de 20 heures de bénévolat.

Service Jeunesse au 01 34 25 42 36
ou sij@ville-osny.fr



ÉLODIE MOREAUX

SACRO SEIN DE L'ESTHÉTISME

Élodie Moreaux propose des solutions de dermopigmentation réparatrice aux personnes ayant subi une intervention chirurgicale, dont les femmes opérées d'un cancer du sein.



Le 21 octobre, Élodie Moreaux a ouvert un institut d'esthétique au 53, rue Aristide Briand. Consacré au maquillage permanent et à la dermo-pigmentation réparatrice, celui-ci est destiné aux personnes ayant subi une intervention chirurgicale et notamment les femmes opérées d'un cancer du sein. *«Je propose deux solutions leur permettant de retrouver féminité et d'atténuer le traumatisme subi : soit juste après l'opération avec les prothèses personnalisées externes en 3D et en silicone (Prix de l'innovation 2026) ; soit 12 à 18 mois après l'opération avec la pigmentation réparatrice ou tatouage médical qui va recréer le dessin de l'aréole mammaire»,* explique l'Osnyssoise, qui pratique depuis 15 ans le maquillage permanent. Dans cette spécialité, elle a été 3 fois vice-championne de France et est formatrice de professionnels pour de grandes marques et au sein de sa M Académie créée en 2020.

Élodie Moreaux
53, rue Aristide Briand
06 42 56 32 43
lartduvisage@gmail.com

GUINOT INSTITUT

EXCELLENCE ARTISANALE

Brillante esthéticienne, créatrice de l'Institut Guinot au 42 ter rue Aristide Briand, Sophie Legrand a reçu la médaille de l'excellence artisanale de la CMA Ile-de-France.

«Cette distinction représente des années de travail et d'évolution et une belle aventure humaine», confie Sophie Legrand qui a reçu, le 5 octobre, la médaille de l'Excellence artisanale de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat – CMA Ile-de-France, des mains du Maire Laurent Achite-Henni. Cette cheffe d'entreprise osnyssoise est un modèle de leadership, de réalisation de prestations de qualité et de savoir-faire made in France transmis avec passion aux apprentis. Après avoir créé un premier institut de beauté à son image, en 2014 à Marines, elle avait réussi la meilleure ouverture du réseau Guinot de l'année 2025 avec son second institut situé au 42 ter, rue Aristide Briand. Elle y propose des soins experts du visage et du corps (notamment en lifting, anti-âge et minceur) avec des cosmétiques professionnels aux formules de qualités supérieures, des savoir-faire manuels traditionnels et le support de technologies de pointe.

Guinot Institut
42 ter, rue Aristide Briand
01 30 30 16 83
institut-osny.guinot.com



URGENCE DÉCÈS 24H/24 - 7J/7
01 34 43 88 79

CONFLANS-SAINT-HONORINE
OSNY - ACHÈRES

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Chambres funéraires

www.pompes-funebres-choteau.fr

POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE
CHOTEAU
MAISON VAL DE VIOSNE

URGENCE DÉCÈS 24H/24 - 7J/7
01 30 30 15 46

ASNIÈRES-SUR-SEINE • ÉRAGNY-SUR-OISE • OSNY • CARRIÈRES-SOUS-POISSY
COLOMBES • TRIEL SUR SEINE • CHANTELOUP-LES-VIGNES • POISSY
VERNOUILLET • CONFLANS SAINTE HONORINE

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Chambres funéraires

www.pompes-funebres-2rives.com

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE
Les 2 Rives
MARBRERIE BRAVIN
De Père en fils depuis 1935

POLICE MUNICIPALE

Mon chien, ma laisse, mon sac : MA RESPONSABILITÉ

Les propriétaires de chien(s) sont dans **l'obligation de ramasser immédiatement les déjections de leur animal**.

Dans le cas contraire, le propriétaire s'expose à une contravention de 4e classe, avec **une amende forfaitaire de 135 €** (art. R632-1 du code pénal).

Des distributeurs de sacs à déjection sont installés dans toute la ville.

Et petit rappel utile : les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public.



Marché

Vos commerçants vous invitent sur le marché le dimanche matin

PLACE DES IMPRESSIONNISTES

DE 8H30 À 13H

Suivez-nous sur

OSNY

Un litige ?



Pensez au conciliateur de justice !

PERMANENCES
sur rendez-vous, en mairie.
m-christine.douhairet-collin@conciliateurdejustice.fr

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

OSNY



SÉCURITÉ

OSNY : LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

PRÉVENIR LES RISQUES, PROTÉGER LES HABITANTS, FAIRE RESPECTER LES RÈGLES : LA SÉCURITÉ SE CONSTRUIT AU QUOTIDIEN. PRÉSENCE RENFORCÉE DE LA POLICE MUNICIPALE, PRÉVENTION, VIDÉOPROTECTION, PROTECTION DES ENFANTS ET MOBILISATION FACE AUX DIFFICULTÉS : TOUR D'HORIZON DES ACTIONS DE LA VILLE.

POLICE MUNICIPALE : DES EFFECTIFS ET DES MOYENS RENFORCÉS

La tranquillité publique commence par une présence visible et régulière. Dans les quartiers, aux abords des équipements publics et sur la voirie, les policiers municipaux assurent des missions de proximité : prévention des nuisances, surveillance, circulation et stationnement. Leur action est complémentaire de celle de la Police nationale, notamment chargée des enquêtes judiciaires.

UNE PRÉSENCE ACCRUE AU QUOTIDIEN

Depuis l'installation de la nouvelle municipalité, les effectifs de la police municipale ont été renforcés et ses horaires élargis. Les patrouilles peuvent désormais se poursuivre jusqu'à minuit. L'objectif est d'adapter la présence des agents aux besoins du terrain et d'augmenter les effectifs en tenant compte de nos contraintes budgétaires, afin de constituer un roulement de trois équipes.



DES MOYENS À LA HAUTEUR DES MISSIONS

Des caméras-piétons pour sécuriser les interventions

Depuis le 21 octobre, les policiers municipaux sont équipés de caméras-piétons. Utilisées uniquement dans les situations prévues par la loi, elles peuvent apaiser les échanges et permettre de retracer le déroulement d'une intervention. Elles ne filment pas en permanence. Les images sont en principe conservées un mois, sauf cas légal particulier.



Prêts à intervenir

Pour faciliter les déplacements et renforcer leur réactivité, les policiers municipaux disposent de trois véhicules et de deux VTT, particulièrement adaptés aux patrouilles de proximité. Ils sont également équipés de radios assurant une meilleure coordination des interventions, ainsi que de casques de protection conformes aux normes en vigueur, pour intervenir dans de bonnes conditions de sécurité.



VIDÉOPROTECTION 35 CAMÉRAS SUR 27 SITES

La Ville dispose de 35 caméras réparties sur 27 sites. Deux nouvelles implantations sont envisagées pour 2027 : rue des Pâtis, avec trois caméras sur un même mât pour observer les entrées et sorties vers Pontoise, et place Jean-Jaurès, avec une caméra orientée vers l'église. Ces projets restent soumis aux validations nécessaires.

LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

Présente au quotidien dans les quartiers, la police municipale assure des missions de prévention et de proximité. Elle veille à la tranquillité publique, au respect des arrêtés municipaux, surveille la circulation et le stationnement, sécurise les abords des équipements publics et constate les infractions relevant de ses compétences. Elle travaille en complémentarité avec la police nationale, notamment chargée des enquêtes judiciaires.

Numéro de téléphone 06 33 07 60 33



DES RÈGLES ADAPTÉES AUX RÉALITÉS DU TERRAIN



LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE : JUSQU'OÙ PEUT-IL AGIR ?

Stationnement gênant, nuisances sonores, circulation dangereuse, troubles dans l'espace public… Le maire dispose de pouvoirs de police pour agir sur de nombreuses situations du quotidien. Il peut notamment réglementer la circulation, limiter certaines nuisances ou prendre des arrêtés pour prévenir les risques.

Mais ces pouvoirs ont des limites. Contrairement à une idée répandue, le maire ne peut pas régler tous les conflits de voisinage, notamment les litiges privés concernant les limites de propriété, les haies ou les désaccords entre voisins. Il ne peut pas non plus décider seul d'une expulsion sur un terrain privé ou diriger une enquête judiciaire.

Son rôle est de prévenir les troubles à l'ordre public et de faire respecter les règles dans le cadre de ses compétences. Lorsque la situation relève d'autres autorités, de la justice ou d'un conciliateur, il ne peut se substituer à eux.



DES POUVOIRS QUI SE TRADUISENT EN ACTE

Trottinettes électriques : protéger les usagers les plus vulnérables

Aux abords des écoles, des équipements sportifs ou dans les rues étroites, les conflits d'usage peuvent mettre les piétons en difficulté. **L'arrêté municipal du 30 juin 2026 prévoit le port du casque obligatoire** et encadre la circulation des engins de déplacement personnel motorisés dans des secteurs ciblés, choisis en fonction de la configuration des lieux, de leur fréquentation et des observations de terrain. Il ne s'agit pas d'une interdiction générale dans toute la ville mais de permettre leur usage là où il est compatible avec la sécurité des utilisateurs, des piétons et, tout particulièrement, des enfants. L'enjeu est de trouver le bon équilibre entre mobilité et sécurité.

Regroupements : préserver la tranquillité des habitants

Pour répondre aux nuisances signalées dans certains espaces publics, la Ville a également pris un arrêté encadrant les regroupements à l'origine de troubles. Il n'est pas question d'interdire les rassemblements, mais de permettre des interventions ciblées lorsque des comportements perturbent la tranquillité des riverains ou gênent l'usage des lieux.

EXPLIQUER, PRÉVENIR, FAIRE RESPECTER

Le dialogue et l'information restent essentiels. Mais lorsque les comportements mettent en danger autrui ou troublent durablement la tranquillité publique, les contrôles et la verbalisation ont aussi leur place. L'objectif est de permettre à chacun de profiter sereinement de l'espace public.

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER, AU QUOTIDIEN

DEVANT LES ÉCOLES, SÉCURISER LES TRAVERSÉES

Aux heures d'entrée et de sortie des classes, trois personnes surveillent actuellement les traversées : un étudiant à Yves Le Guern, un ASVP à Saint-Exupéry et un policier municipal à Paul Roth. Des changements d'emplois du temps ont réduit la disponibilité de certains étudiants recrutés en septembre. Deux personnes supplémentaires sont recherchées pour compléter le dispositif.



ÉTUDIANTS, SENIORS : LA VILLE RECRUTE !

Vous recherchez une activité rémunérée à temps partiel ? Deux postes sont à pourvoir pour sécuriser les traversées aux horaires scolaires. Renseignez-vous auprès de la mairie.

Contact : police municipale au 01 34 25 42 19



OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE

Vous partez quelques jours ? Ce service gratuit permet des passages aléatoires de la police municipale près de votre domicile. Inscription via l'Espace Citoyens ou osny.fr, au moins huit jours avant le départ. Ce dispositif complète les précautions habituelles.



OCCUPATIONS ILLICITES À L'OSERAIE : L'HEURE DE L'ACTION COLLECTIVE

Les occupations répétées des parkings de l'Oseraie fragilisent l'activité commerciale et posent de sérieux problèmes de sécurité : accès entravés, dégradations, dépôts de déchets et branchements électriques illicites, à l'origine de deux départs de feu en octobre.

Ces parkings étant privés, la Ville ne peut se substituer aux propriétaires pour engager les démarches nécessaires à leur évacuation. La police municipale intervient néanmoins régulièrement pour constater les occupations et établir les rapports transmis à la préfecture, accompagnés du soutien de la municipalité.

Face à cette situation persistante, la nouvelle municipalité a pris l'initiative de réunir les acteurs économiques dès le 24 juin, puis les représentants des associations syndicales libres (ASL) les 19 et 30 octobre, avec l'appui des services de l'État.

Ces échanges ont permis de dépasser les projets de sécurisation individuels pour engager une réflexion commune à l'échelle de toute la zone commerciale. Une visite technique sur site doit désormais permettre aux associations de propriétaires et à un prestataire d'étudier un dispositif coordonné, conciliant protection des parkings, accès des secours et livraisons.

Si les décisions techniques et financières restent à prendre par les propriétaires, une dynamique de concertation est désormais engagée. La Ville poursuivra son rôle de facilitateur, aux côtés de la préfecture, pour favoriser une solution collective, efficace et pérenne.

VOS RENDEZ-VOUS

DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET POINT INFO FAMILLES

Maison des associations

1er et 3e samedis de chaque mois

10h à 12h (sur rdv, à prendre le jeudi précédent)

Association Familles d'Osny

01 75 81 58 14

RÉUNION DES ALCOOLIQUES ANONYMES

Maison des associations

Tous les mardis à 20h30

Foyer de la Belle Époque,

Tous les jeudis à 20h30

aa.osny.accueil@gmail.com

EXPOSITION VIRGINIA DE ZAN

Galerie de Grouchy

Jusqu'au 29 novembre

Entrée libre



ENQUÊTE INTERACTIVE « LUX IN TENEBRIS »

MéMO

Jusqu'au 28 novembre

à partir de 13 ans

Entrée libre

EXPOSITION WILLIAM THORNLEY : *LES SECRETS DE SON ATELIER*

Musée William Thornley

Jusqu'au 18 décembre

Entrée libre

CONFÉRENCE PETITE ENFANCE L'OPPOSITION *COMMENT Y FAIRE FACE SANS RENTRER DANS LE CONFLIT ?*

Forum des arts et des loisirs

Jeudi 26 novembre 19h30

inscriptions par mail : m.carriel@ville-osny.fr



PETITE LIBRAIRIE ÉPHÉMÈRE

MéMO

Samedi 28 novembre de 10h à 18h

Entrée libre



SPECTACLE *MADE IN NOËL*

Forum des arts et des loisirs

Samedi 28 novembre à 20h30

Dimanche 29 novembre à 15h

Association Les Mèmpokâp

Réservations sur helloAsso



CONCERT GOSPEL

Eglise Saint-Pierre-aux-Liens

Dimanche 29 novembre à 16h

Entrée libre

Participation au chapeau

DISTRIBUTION DES COLIS SENIORS

Parc de Grouchy

Mardi 1er décembre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

CCAS : 01 34 25 42 52



VILLAGE DE NOËL

Parc et Château de Grouchy

Du 4 au 6 décembre et du 11 au 13 décembre

Programme : osny.fr

Cf. page 24



CONCERT DE NOËL DE POLYPH'OSNY

Eglise Saint-Pierre-aux-Liens

Samedi 5 décembre à 20h30

Entrée libre
Participation au chapeau

ATELIERS YOGA "LES 3 PLANS DU DOS"

Maison des associations

Dimanche 6 décembre de 9h à 11h30

Atelier n°1 : Souplesse et tonicité du dos

Inscriptions par mail yoga.pour.soi95@gmail.com

Tarif : 35€ adhérents, 40€ non-adhérents

CONSEIL MUNICIPAL

Château de Grouchy

Mercredi 9 décembre à 20h

Entrée libre



CONTES *COMMENT CRÊPES ET CONTES SONT ARRIVÉS EN BRETAGNE*

Château de Grouchy

Samedi 12 décembre à 16h

Réservations : osny.fr

SPECTACLE MUSICAL *LA SOUPE AU CAILLOU*

Forum des arts et des loisirs

Vendredi 18 décembre à 20h

Compagnie Enblock

Réservations 06 79 72 28 62

Retrouvez toutes les activités proposées par la MéMO sur osny.fr

LES INDISPENSABLES

HÔTEL DE VILLE

Du lundi au vendredi 8h30 > 12h et 13h30 > 17h

Les services reçoivent uniquement sur rdv.
Nocturne le mercredi soir jusqu'à 20h (dernier rdv à 19h30), sur rdv pour les services état-civil et régies.
Fermée le 25/12

01 34 25 42 00

MUSÉE WILLIAM THORNLEY

Château de Grouchy

Mercredi et jeudi 14h > 17h
Samedi et dimanche 14h > 18h

01 34 25 42 04

MéMO

Médiathèque municipale d'Osny

2 place des Impressionnistes

Mercredi 10h > 18h
Jeudi 14h > 18h
Vendredi 14h > 19h
Samedi 10h > 13h et 14h > 19h
Fermée du 24/12 au 02/01

01 30 30 86 73

STRUCTURE INFO JEUNESSE À LA MéMO (SIJ)

Mercredi 10h > 12h et 14h > 18h
Vendredi 14h > 19h
Samedi 14h > 19h
Fermée du 24/12 au 02/01

06 78 79 90 63

01 34 25 42 36

CCAS

Bâtiment de l'Orangerie Parc de Grouchy

9h > 12h et 13h30 > 17h
Fermé le jeudi matin et le 25 décembre
social@ville-osny.fr

01 34 25 42 52

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Parc de Grouchy

Accueil / secrétariat : du lundi au vendredi 15h > 19h et
le mercredi matin 10h > 12h
Fermée pendant les vacances scolaires
ecoledemusique@ville-osny.fr

01 30 73 84 52

Plus de 30 exposants

Animations, ateliers, spectacles

Village de Noël

Deux week-ends de féérie !



4-5-6 décembre **11-12-13 décembre**

CHÂTEAU ET PARC DE GROUCHY

Programme complet sur

osny.fr

OSNY
VAL DE VIOSNE



EWEN CAIGNARD

Ancien membre du Conseil Municipal des Jeunes, cet Osnyssois de 21 ans poursuit un Master de design global et est alternant en graphisme à la Ville jusqu'en 2028.

QUEL EST VOTRE PARCOURS À OSNY ?

Scolarisé au collège Saint-Stanislas, j'ai été membre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) entre 2018 et 2023. J'ai participé à la com' et l'organisation logistique d'Osny a un Incroyable Talent et du Casino Solidaire, co-créé le compte Instagram du CMJ et réalisé des supports de communication.

COMMENT EST NÉE VOTRE PASSION POUR LE DESIGN ?

Par le biais de l'architecture, en voyant la Tour Eiffel à l'âge de 4 ans. Une révélation ! Je me suis engagé sur la voie du design global en entrant à l'école CY de Saint-Germain-en-Laye en 2023. J'ai appris à transformer une idée en solution concrète, lisible et utile.

QUELS ONT ÉTÉ VOS PRINCIPAUX PROJETS ?

A l'école ou en stage, je suis intervenu sur des projets transversaux. J'ai par exemple créé l'identité visuelle fictive et les supports éditoriaux du Festival WeLoveGreen, le motion design d'une campagne d'Autistes Sans Frontières, le produit du projet Twist, la scénographie d'usage du traitement des eaux pluviales de CEREMA et plusieurs architectures d'intérieur.





" LE PLAISIR DE TRANSFORMER UNE IDÉE EN SOLUTION. "



VOTRE MEILLEUR SOUVENIR DE GRAPHISTE ?

Ma création "Mille visages, un seul combat" retenue comme affiche officielle de la campagne d'Octobre Rose de la Ville de Saint-Germain-en-Laye. Elle rappelle que le cancer du sein concerne des profils, des générations et des parcours différents et que le dépistage s'adresse à tous.

VOTRE PROJET LE PLUS PASSIONNANT ?

Hinoki Project, un projet documentaire mené à trois fin 2025 dans 20 villes japonaises. Nous avons exploré durant 3 mois le Wabi-Sabi (une philosophie de vie japonaise axée sur la simplicité, l'imperfection et l'éphémère) et découvert en chemin l'art du Kintsugi, la calligraphie et les traditions de Takayama.

QUEL EST VOTRE MISSION À LA VILLE ?

Réaliser les supports de communication de la Ville pour des événements culturels, associatifs ou économiques tels que "Objectif Emploi". L'objectif premier est d'assurer la lisibilité des infos en un coup d'œil. Après une série d'affiches sur la MéMo, les Osnyssois pourront par exemple découvrir ma création sur le Village de Noël.



© Aziz Pixels

ÉVÉNEMENT

LE VILLAGE DE NOËL : DEUX WEEK-ENDS POUR FAIRE BRILLER LES YEUX !

Les 4, 5 et 6 décembre, puis les 11, 12 et 13 décembre, le parc de Grouchy se pare de ses habits de fête pour accueillir le Village de Noël. Une édition exceptionnelle qui se prolonge pour la première fois sur deux week-ends, avec encore plus de magie, de découvertes et de moments à partager en famille.

La magie de Noël s'installe à Osny ! Dans le cadre enchanteur du parc de Grouchy, petits et grands sont invités à retrouver l'esprit des fêtes dans une ambiance chaleureuse et féerique. Au fil des allées, plus de 30 exposants dévoileront leurs créations, leurs produits et de belles idées cadeaux pour préparer Noël. Les gourmands ne seront pas en reste avec des spécialités à savourer et des espaces de restauration pour faire une pause au cœur du Village.

Cette année, une nouveauté devrait ravir toute la famille : une piste de luge installée au cœur des festivités. De quoi faire le plein de sensations et ajouter une bonne dose de bonne humeur à cette parenthèse hivernale !

De la féerie à chaque coin du parc

Le Village de Noël sera aussi le théâtre de nombreux spectacles et animations. Spectacle de feu, fanfare lumineuse, concerts, contes, déambulations surprenantes et sculpture sur glace viendront émerveiller les visiteurs tout au long des deux week-ends. Deux grands feux d'artifice illumineront également le parc de Grouchy, les samedis 5 et dimanche 13 décembre, pour des instants magiques à partager ensemble.

Les enfants seront bien sûr au cœur de la fête. Ils pourront rencontrer le Père Noël et ses amis, repartir avec une photo souvenir, se faire maquiller et profiter d'un espace spécialement aménagé pour les tout-petits, avec piscine à balles, tapis à histoires et parcours de motricité.

La créativité sera également au rendez-vous avec la Petite Fabrique de Noël. Les samedis et dimanches, les enfants pourront confectionner leurs propres décorations et créations avec les animateurs des accueils de loisirs. Des ateliers de fabrication de maisons de Noël en carton seront aussi proposés par l'association Ça cartonne ! les 6 et 12 décembre.

Et parce que Noël est aussi une histoire de partage entre générations, des ateliers culinaires réuniront enfants et adultes autour d'une recette aux parfums de Noël, imaginée par le chef Yann et son commis Maryline. Les amateurs d'histoires pourront quant à eux se laisser emporter par les contes proposés les deux dimanches, tandis que des sculptures sur ballons émerveilleront petits et grands les 6 et 13 décembre.

Deux week-ends, deux fois plus de magie !

Que l'on vienne pour dénicher un cadeau original, s'émerveiller devant un spectacle, partager une gourmandise ou simplement profiter de l'atmosphère de Noël, chacun trouvera une bonne raison de faire un détour par Grouchy. *À Osny, Noël se vit et se partage : venez nombreux profiter de ces deux week-ends de fête et repartir avec des souvenirs plein les yeux !*

Rendez-vous les vendredis de 17 h à 20 h, les samedis de 11 h à 20 h et les dimanches de 10 h à 18 h.
Le programme complet et les réservations pour certaines activités sont à retrouver sur osny.fr

LITTÉRATURE

QUAND LE JOUR N'EXISTE PLUS...

Ingénieure agroalimentaire le jour, l'Osnyssoise Caroline M. se mue la nuit en Mary Adenne, une brillante autrice qui vient de signer son second roman, Le Protocole.

Maman de 3 enfants et ingénieure scientifique du secteur alimentaire, Caroline M. a un quotidien prenant. Pourtant, la nuit venue, cette Osnyssoise se consacre à son autre passion : l'écriture. Après "Le Royaume des Arcanes" (récit fantasy sorti en 2023) vient de paraître son second roman, "Le protocole".



Dystopie captivante

Dans cette dystopie captivante, l'humanité a déjà vécu pandémies, guerres et hiver nucléaire. En 2121, le jour n'existe plus, le soir ne tombe jamais, le temps n'est plus qu'une légende et la population – soumise à la thérapie génique – ne dort plus. Dans cette société, où tout n'est que production et rendement, l'humain, proche de la machine, subit une intoxication qui le rend violent. Fille d'un gouvernant, l'héroïne Lycka Qum voit ses certitudes sur le système se fissurer et prend conscience d'un endoctrinement de masse.

Le Protocole. À partir de 15 ans - Tarifs : 9,99€ à 13,90€.
www.editionsdugroscaillou.fr

MÉMO

LA PETITE LIBRAIRIE ÉPHÉMÈRE

Samedi 28 novembre de 10h à 18h, la Médiathèque Municipale d'Osny (MéMO) accueillera la libraire Laetitia Tavoni, qui mettra en vente 600 livres pour tous les publics.



Comme 41% des Français, vous estimez que le livre est le cadeau n° 1 à placer sous le sapin de Noël ? Alors, rendez-vous **samedi 28 novembre entre 10h et 18h** à la Petite librairie éphémère installée à la MéMO. Laetitia Tavoni, gérante de la librairie L'Aventure à Magny-en-Vexin, y vendra 600 livres pour tous publics. Albums, BD, romans, documentaires et jeux de société, en exemplaire unique, seront à découvrir dans une ambiance paisible.

Idéal pour ses cadeaux de Noël

«J'aurai aussi plusieurs exemplaires de Prix Goncourt et Renaudot et de mes coups de cœur. Parmi eux figureront "L'Atelier Grand-feuille" (conte illustré par Benjamin Lacombe), les polars d'Alice Hunter, "Le thriller de l'Avent" (roman conçu pour être lu du 1er au 24 décembre) et la série "Le Livre extraordinaire" présentant animaux fascinants et civilisations d'antan», annonce Laetitia Tavoni.

MéMO
2, place des Impressionnistes
01 30 30 86 73
mediatheque@ville-osny.fr



THÉÂTRE

MADE IN NOËL : LA MAGIE PREND VIE !

Et si vous poussiez les portes de l'usine secrète du Père Noël ? À la veille des fêtes, cinq enfants venus des quatre coins du monde sont invités à découvrir cette fabrique extraordinaire, guidés par Gribouille, une lutine aussi attachante que maladroite.

Au fil de leur aventure, entre épreuves, surprises et découvertes, ils explorent un univers féerique où théâtre, danse et musique se mêlent pour émerveiller petits et grands. Un spectacle familial plein d'humour et de poésie, qui rappelle que la véritable magie de Noël réside avant tout dans le partage, la générosité et la solidarité.
De et par Thomas Chailliou, avec la troupe des Mempokap.

Samedi 28 novembre à 20h30 et dimanche 29 novembre à 15h
Forum des arts et des loisirs
Tarifs : 8 € (plein) / 4 € (réduit)
Réservations sur HelloAsso.com



COMÉDIE MUSICALE

ENBLOK À BLOC

Les 35 élèves âgés de 8 à 13 ans de l'école de comédie musicale d'Osny monteront tous sur scène pour jouer "La soupe au Caillou, le musical". Ce spectacle théâtral et musical de la Compagnie EnBlok revisite le conte populaire qui explore la méfiance envers l'inconnu, les idées reçues et le potentiel de chacun à changer. Une version vive, tendre et pleine d'humour.

La soupe au Caillou, le musical. Vendredi 18 décembre à 20h30 au Forum des Arts et Loisirs. Tarif plein : 6€. Réservation obligatoire sur www.helloasso.com/associations/la-compagnie-enblok



CONTES

LE GALL A DU GOÛT

Fondateur de la Compagnie Le Théâtre du Pain, David Le Gall invite enfants et adultes à un spectacle plein d'humour et de poésie, saupoudré d'une belle musique jazzy d'Ève Marie Baudet. Sur scène, l'artiste bonhomme cuisine de vraies crêpes tout en racontant des contes traditionnels bretons. Tout évoque l'esprit des veillées d'autrefois, au coin du feu. Un régal !

Comment crêpes et contes sont arrivés en Bretagne. Samedi 12 décembre à 16h au Château de Grouchy. Gratuit. À partir de 7 ans. Réserv. : osny.fr

Cette rubrique vous présente les retours, les commentaires, les questions posées sur nos pages Facebook, Instagram, par mail, etc.
Des informations qui peuvent intéresser tous les Osnyssois !

LE CHIFFRE DU MOIS

70

c'est le nombre moyen d'appels reçus chaque jour en mairie.

LA QUESTION DU MOIS

Question posée sur la page Facebook

Je souhaite organiser un anniversaire dans le Parc de Grouchy, comment puis-je réserver les lieux ?

Réponse du service Communication

Le Parc de Grouchy ne peut pas être privatisé. Néanmoins, nous proposons à la location plusieurs espaces dans le Château de Grouchy ou l'espace François Villon dans le Fond de Chars. Toutes les infos sont disponibles sur osny.fr ou par mail communication@ville-osny.fr

RÉACTIONS

Le post qui vous a fait le plus réagir ?

Le message du Maire en date du 4 octobre concernant les incidents au Lycée Paul-Emile Victor dans le cadre de la mobilisation étudiante.

34 282 4
47 3 5

LA PHOTO DU MOIS



Photographie d'Olivier Autin élue par le public lors de l'exposition « Phot'expo 2026 » du Club Osny Images au Château de Grouchy.

N'hésitez pas à nous envoyer vos plus belles photos sur nos réseaux sociaux ou par mail : communication@ville-osny.fr.

LES COMMENTAIRES DU MOIS

Au sujet des occupations illicites à l'Oseraie :

" MERCI ! "

Milie Naipala

" MERCI À LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ DE CES ACTIONS CONTRE SES INSTALLATIONS ILLICITES. MALHEUREUSEMENT, C'EST UNE PROBLÉMATIQUE DÉPARTEMENTALE MAIS NATIONALE ÉGALEMENT !!! LE PARTENARIAT DES DIFFÉRENTS ACTEURS EST UNE SOLUTION « PROPRIÉTAIRES, ASSOCIATIONS, MUNICIPALITÉS AINSI QUE LA PRÉFECTURE "

Rico Rico

OCTOBRE ROSE À OSNY



Agents et élus mobilisés : Les équipes municipales et les élus affichent leur soutien à Octobre Rose.



Le château en rose : Le château de Grouchy illuminé aux couleurs d'Octobre Rose.

Prévention et sensibilisation : Des séances d'autopalpation pour rappeler l'importance du dépistage.





Les hôtesses de l'air mobilisées : Une participation solidaire à la campagne Octobre Rose

Place à la country ! : Les Tiags en folie ont fait danser le public pour Octobre Rose.







4 OCTOBRE

Les chineurs au rendez-vous pour une journée de bonnes affaires.

3 OCTOBRE

Bienvenue aux nouveaux Osnyssois !
Un accueil convivial au château de Grouchy pour découvrir leur nouvelle ville



11 OCTOBRE

La Protection civile en démonstration :
Sensibilisation aux gestes de premiers secours dans le parc de Grouchy







4 OCTOBRE



© ewen caignard

Un rendez-vous de passionnés : Les voitures anciennes ont investi le parc de Grouchy.

Liste de la **majorité**

Finances locales : les communes à genoux ?

Le projet de loi de finances pour 2027 risque d'imposer un effort d'au moins 7 milliards d'euros aux collectivités locales. Une contribution difficile à comprendre alors que leur part dans la dette publique ne représente que 8%.

Pour Osny, les premières simulations évaluent à près de **731 000 euros** l'impact des mesures envisagées. Avec la hausse déjà décidée des cotisations de retraite des agents territoriaux, la facture pourrait approcher **884 000 euros.** C'est approximativement l'équivalent d'une année de restauration scolaire.

Ces mesures ne sont pas encore définitivement adoptées, mais elles illustrent une tendance préoccupante : l'État cherche à redresser ses comptes en réduisant les marges de manœuvre des collectivités. Moins de recettes, moins d'investissements, alors que les communes doivent entretenir leurs écoles, leurs équipements, assurer les services de proximité et répondre aux enjeux de la transition écologique.

Le paradoxe est saisissant : contrairement à l'État, **les communes doivent voter leur budget en équilibre** et ne peuvent emprunter pour financer leurs dépenses courantes. Comment, dans ces conditions, maintenir la qualité du service public et préparer l'avenir ?

À cette pression s'ajoute une difficulté départementale. Créé en 2022, le fonds Val d'Oise Territoires était une initiative bienvenue pour les communes : **270 millions d'euros annoncés pour la période 2022-2028**, notamment pour les écoles, les équipements et la rénovation des bâtiments publics.

Or, début 2026, le Conseil départemental indiquait avoir déjà investi **250 millions d'euros dans les territoires.** Le 3 avril, quelques semaines après les élections municipales, il suspendait les nouvelles demandes de subvention jusqu'à la fin de l'année.

Cette chronologie interroge et inquiète. Au moment où les nouvelles équipes municipales s'apprêtent à mettre en œuvre leurs engagements, elles découvrent que ce dispositif de soutien est suspendu.

Prises en étau entre les décisions de l'État et celles du Département, comment les communes peuvent-elles bâtir des programmes d'investissement ambitieux tout en préservant leur santé financière ?

Jean-Marc Segura
Conseiller municipal délégué aux finances

Liste de l'**opposition**

Nos interventions au Conseil municipal : nous déplorons que la ville se tourne définitivement vers un contrat de prestation de service à la suite du départ du cuisinier de la crèche municipale. Cette externalisation est un choix qui interroge sur le maintien de la qualité des repas servis aux tout-petits. Une préparation sur place avec l'utilisation de produits locaux, comme l'indiquait d'ailleurs le Maire dans son programme..., nous semblait préférable.
Nous avons obtenu le retrait d'une délibération concernant les logements communaux qui prévoyait l'abandon de près de 5 000 € de régularisation de charges pour 4 agents bénéficiant d'un logement, en raison d'une difficulté technique qui, de notre point de vue, ne justifie ni de renoncer à des recettes publiques, ni à créer une inégalité avec les autres agents logés.

Concernant l'arrêté visant les trottinettes : nous partageons à 100% la nécessité de faire respecter les règles liées à l'équipement obligatoire et aux conditions de circulation. Cet arrêté interdit cependant totalement la circulation dans de nombreuses rues, empêchant des collégiens et lycéens de se rendre dans leur établissement, tout comme des travailleurs qui ne peuvent plus se rendre à la gare. Pris fin juin, cet arrêté communiqué aux habitants la veille de la rentrée a pris de court de nombreuses familles. Nous avons demandé sa révision pour un texte plus équilibré et un zonage mieux défini.
Soyez certains que notre groupe reste vigilant et mobilisé pour un contrôle rigoureux et constructif de l'action municipale, au service des Osnyssois.

La liste Osny Intensément

DÉCO TP

Pavage & dallage
Béton
& Terrassement
Allées, Cours
& Terrasses







DEVIS GRATUIT
& ÉTUDE
PERSONNALISÉE

Prise de RV & devis
06 62 75 01 67

Conseil technique
06 99 77 19 69

www.decotp.fr

Carlos DUARTE FERNANDES - 95520 OSNY

FFB

Mérieux NutriSciences

GOUTEZ, TESTEZ,
DONNEZ VOTRE AVIS

REPARTEZ AVEC DES BONS CADEAUX

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

25 BOULEVARD DE LA PAIX
95800 CERGY

6+
À PARTIR DE 6 ANS !

VOTRE AVIS COMPTE VRAIMENT !

Scannez-moi !

07 60 03 07 22
07 64 77 52 76

WWW.TESTS-CONSO-BY-MXNS.FR

@tests_conso_by_mxns

LES QUAIS DU FRAIS

Le frais du jour,
chaque jour !

87 Route d'Ennery - Osny
Zone de la Demi-Lune




Les cours
de bricolage
On peut faire beaucoup avec
ses mains, même des économies
Réservez vos places
rendez vous en magasin ou sur leroymerlin.fr
en scannant le QR code
LEROY MERLIN
OSNY


Vous commencez
de bonne heure ?
Nous ouvrons
dès 6h30*
LEROY MERLIN
*Á partir du lundi 7 décembre 2026, sauf le dimanche et jours fériés dès 9h.